



# Bulletin d'Informations Municipales n°131

Vendredi 03 Avril 2020

Mairie : 02 96 43 83 11  
Fax : 02 96 43 91 05  
Adresse : 4, rue de la Mairie -  
22200 Plouisy

Mail :  
accueil@mairie-plouisy.fr  
Site:  
www.mairie.plouisy.fr

Du lundi au vendredi :  
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
(fermée le mardi après-midi)  
Le samedi de 8h30 à 12h15 (sauf  
Juillet et Août)

## Permanences des élus (sur rendez-vous)

- **Rémy GUILLOU**  
Sur Rendez-Vous
- **Mireille LE PESSOT**  
Jeudi de 10h à 12h
- **Marie-Annick DELABBAYE**  
Vendredi de 10h30 à 12h30
- **Guillaume LEFEBVRE**  
Mercredi de 10h à 12h
- **Fabienne HAMEL**  
Jeudi de 14h à 16h
- **Jean-Claude LE BRAS**  
Vendredi de 14h à 17h

Bibliothèque:  
02 96 44 16 51  
Mercredi: 10h30-12h/14h30-18h  
Vendredi: 16h-18h  
Samedi: 10h-12h

## Numéros d'urgence

SAMU : 15  
Pompiers : 18 au 112  
Gendarmerie :  
02 96 43 71 14  
Services médicaux  
Médecin :  
02 96 21 00 51  
Infirmières :  
02 96 44 40 87

Pharmacies de service  
Appeler le 3237 pour la pharmacie de garde

Taxis :  
ROUE Taxi :  
06 45 18 73 75  
ARGOAT Taxi :  
06 85 74 01 05

BIM (Bulletin d'Informations Municipales toutes les deux semaines)

Les annonces sont à déposer avant le lundi 12h en mairie.

Copyright-reproduction interdite  
sauf autorisation expresse de la mairie de Plouisy

## **Fermeture de la mairie**

La mairie de Plouisy est fermée au public depuis mardi midi. Dans le contexte de propagation de l'épidémie du coronavirus (Covid-19), la mairie a pris des mesures afin de répondre aux besoins spécifiques des habitants. Des permanences sont assurées mais l'accueil est désormais assuré exclusivement par téléphone ou par courrier électronique. **Des rendez-vous sont possibles pour les situations d'urgence.**

Pour tous renseignements, il faut **contacter la mairie au 02 96 43 83 11 ou par courrier électronique : [accueil@mairie-plouisy.fr](mailto:accueil@mairie-plouisy.fr)**

Par ailleurs, le site de la mairie est régulièrement mis à jour et vous y trouverez toutes les informations utiles.

## **Solidarité**

Pour les personnes âgées ou en situation de fragilité, ainsi que les familles isolées, la mairie a mis en place **un service de veille** pour entrer en contact téléphoniquement avec elles, pour prendre régulièrement de leurs nouvelles et s'assurer qu'elles respectent bien les consignes de prévention pour leur santé. Les personnes elles-mêmes ou leurs proches peuvent aussi se signaler auprès de la mairie, par téléphone ou par courriel. Des contacts ont été pris par téléphone ou en se rendant sur place, mais n'hésitez pas à vous signaler si vous n'avez pas pu être contactés et que vous avez besoin d'aide. La mairie et le CCAS ont également mis en place un service pour faire les courses des personnes isolées, qui n'ont pas d'autre moyen mais il est aussi recommandé, dans la mesure du possible, de faire appel à la solidarité du voisinage.

Il est également possible de faire appel à l'ASAD Argoat (tél : 02 96 44 16 03) et à Age d'or service (tél : 02.96.43.96.62. ou 06.22.63.65.76) pour l'assistance à la personne, la livraison de courses et médicaments ou la livraison de repas (10 € le repas).

## **Eclairage public**

Dans la situation actuelle de confinement, les déplacements doivent être limités au strict minimum. Il n'y a donc aucune raison pour qu'ils aient lieu la nuit. Aussi dans un souci d'économie d'énergie et de cohérence avec la période que nous vivons, l'éclairage public est coupé sur la commune de Plouisy jusqu'à la fin du confinement.

## **Boulangerie ouverte**

Pendant la crise sanitaire que nous connaissons la boulangerie reste ouverte de 8 h à 13 h et de 17 h à 19 h 30, du mardi au samedi. Les horaires du dimanche : 8 h à 12 h 30. **Un grand merci à eux.** Ils restent aussi ouverts pendant les vacances de Pâques et renoncent à prendre une semaine de repos qui était pourtant prévue.

## **Déchets : gestes de tri et bonnes pratiques à retenir pendant l'épidémie**

En raison du contexte sanitaire dû à l'épidémie de Coronavirus - COVID 19 :

Le SMITRED OUEST D'ARMOR rappelle aux habitants que les masques, gants et mouchoirs en papier ne doivent pas être déposés dans la poubelle jaune. Les gestes de tri à adopter consistent à déposer :

Les mouchoirs à usage unique usagés, les masques et gants usagés dans la poubelle noire des ordures ménagères (déchets non recyclables)

Afin de réduire au maximum les risques de contamination avec ces déchets souillés, il est indispensable de les mettre au préalable dans des sacs fermés.

Vous trouverez toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**Et un grand merci aux agents de l'agglomération qui continuent à collecter nos déchets par ces temps difficiles.**

## Concours d'épouvantails

Le concours d'épouvantail est toujours ouvert à tous, seule l'exposition des épouvantails prévue le 4 et 5 avril est annulée et reportée à une date ultérieure pour cause de coronavirus. Durant cette période difficile, il est nécessaire aussi d'avoir des distractions avec les enfants. La création d'épouvantails peut en être une parmi d'autres, alors mettons nous au bricolage afin de réaliser un joli épouvantail qui sortira de votre garage on l'espère tous, fin juin.

## J'écris le poème du confinement

Initiative pour passer le temps - il est proposé aux Plouisyens de CRÉER un poème en rapport avec le confinement qu'ils supportent actuellement : gai, triste, humoristique... Ces poèmes pourraient être exposés dans l'allée de hêtres, allée des poètes après cette période difficile.

## Sortir du confinement

La mairie propose une animation autour de Pâques pour les enfants jusqu'au CM2. Réalisez un dessin sur ce thème et vous le déposerez dans la boîte aux lettres de la mairie à la fin du confinement ou prenez une photo et envoyez-la sur la boîte mel de la mairie : [accueil@mairie-plouisy.fr](mailto:accueil@mairie-plouisy.fr) jusqu'au 8 mai. Alors à vos crayons, peintures, photos ou collages ! Vous pouvez laisser libre cours à votre imagination. A la fin du confinement nous organiserons une expo de vos œuvres pour marquer le retour à la vie normale. Chaque artiste en herbe sera récompensé par un sujet de Pâques

---

## Etat Civil

### Naissance :

- Louca HAMON, né à LANNION le 17 mars, domicilié 6 Bis Pen An Run

## Urbanisme

### Permis de construire accordé

- Monsieur Mathieu TREMEL – construction d'un garage double - Rumarquer

---

## Incivilités

Pendant le confinement les incivilités continuent et on nous signale des rassemblements de personnes dans certains endroits de la commune. Ce comportement est tout simplement inacceptable alors nos personnels soignants se battent jour et nuit pour sauver des vies ! De même certaines incivilités (ci-dessous un exemple parmi d'autres) ne sont pas tolérables d'autant qu'elles sont commises la nuit. La gendarmerie patrouille et les amendes tombent pourtant. Il est de la responsabilité de chacun de veiller au respect des règles de confinement qui sont valables pour tous, quel que soit l'âge.



## Mesures d'hygiène et de distanciation sociale – mesures barrières

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



---

## Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades